



Credirec nantes abus harcèlement

Par **mimi17**, le **22/04/2009** à **16:13**

Bonjour,
Bonjour,

voila, credirec ma appeler pour une dette qui date de 1998 me proposant un arrangement en envoient 10 cheques de la somme dut .j aurais voulu savoir si cela est bien honnete de demander ca et en lisant , plusieurs articles sur credirec il ne serais pas d en leur droit ????

merci de m eclairer la dessus merci a vous
cordialement

Par **fuck credirec**, le **09/08/2009** à **20:59**

il faut leur demander si ils ont un titre executoire, autrement dit une décision de justice vous condamnant à payer, si tel est le cas demandez leur une copie...sans 99% des cas vous ne la recevrez pas!!!

Notez bien que leur démarche s'inscrit dans un cadre amiable, ils ne peuvent et ne doivent en aucun cas vous menacer de quoi que ce soit, leur martingale est de vous effrayer en vous parlant de saisie sur salaire de blocage de compte en banque et patati et patata....laissez parler, ou mieux enregistrez leur appel ou mettaient vous sur haut parleur en présence de témoin...ils sont passés sur canal + dans une émission intitulée "l'enfer du crédit"...et je pense que tout le monde a compris que cette boite de merde est en train de se casser la gueule....donc dormez sur vos deux oreilles et surtout ne payer rien
tout paiement de votre part équivaldrait à une reconnaissance et donc à une réactivation de votre dette.